ETAT CIVIL

Naissances. — Françoise Duez, 1, rue de Belfort ; Henri Coudyser, 138, rue Nationale ; Gisèle Foucart, 14, rue du Colonel Bernard.

Publications. — Jules Leduc, négociant en laines, 66, rue de Roubaix et Thérèse Vennin, s. p., place de la Victoire, 16 ; Jules Bertin, étudiant en médecine, dom à Croix et Cécile Delsalle, employée des Postes, 330, rue du Blanc-Seau.

Décès. — Julie Debrie, 80 ans, Veuve Alphonse Canette, 18, rue des Palmiers ; Jeanne Leduc, 49 ans, confectionneuse, 138, rue Nationale ; Georges Dervaux, 83 ans, 44, boulevard Gambetta.

HALLUIN

L'ARRESTATION DE DEUX JEUNES VOLEURS

Pour faire suite au dépôt d'une plainte M René Loridan, ommissaire de police, a fait procéder à l'arrestation de deux jeunes gens inculpés dans une affaire de vol de métaux.

Il s'agit de Roger Verhaeghe, 22 ans, demeurant en garni chez M. Vanmenen, 70, rue de Lille, et le jeune R. T., 16 ans, demeurant au café du « Petit Château », rue Jean-Jaurès.

Les délinquants, après interrogatoire et un séjour de plusieurs heures au violon municipal, furent relâchés nantis d'une contravention pour vol.

Au club de chien de défense « Les Amis réunis ». — Samedi 2 juillet, à 14 heures et dimanche 3 aura lieu sur le terrain de la rue Emile Zola le challenge Masurel, préliminaire du Championnat du Nord.

Tous les « as » de la région sont engagés.

RONCQ

Aux Anciens Combattants du Blanc-Four. — Dimanche 3 juillet, à 17 h., au siège, chez Pierre Capelle, rue de Lille, réunion trimestrielle. Les presences seront pointées.

Permanence au siège, dimanche 3 juillet, de 11 h. 30 à 13 h., pour percevoir les quelques versements en retard du troisième trimestre (mutuelle-retraite).

Permis de chasse. — Les permis de chasse delivrés le 1er juillet 1937 seront tous perimés à partir du 1er juillet 1938. Des formules de demande de renouvellement sont a la disposition des chasseurs à la mairie.

Fanfare du Blanc-Four. — La commission de la Fanfare rappelle aux détenteurs de billets du grand jeu de dés organise par la societe au profit de sa caisse de secours, que le tirage aura lieu samedi 2 juillet au cafe de l'Etoile.

La commission remercie les personnes genereuses pour les lots envoyes.

Le tirage commencera à partir de 16 heures.

Combats de coqs. — Dimanche, à 9 h., essai de coqs pour le concours du 10 juillet : reste des mises à prendre 30-120, chez Gœminne rue Henri Barbusse.

Société des Pinchonneux du Pôle-Nord. — Réunion générale dimanche 3 juillet, entre 18 et 19 h., chez M. Loontjens Henri, rue Laterale, Café du Pôle-Nord.

DISQUES Grand choix - Dernieres nouveautes - DE RUYCK 124, Grande-Rue, Roubaix 3508

BONDUES

Chez les Anciens Combattants U.N.C. — L'assemblée generale des membres de la section des Combattants aura lieu dimanche 3 juillet, à 17 h., au café de l'Harmonie, Grand Place.

Mutuelle retraite. — M. Lefebvre se tiendra à la disposition des mutualistes samedi 2 juillet, tout l'apres-midi, à partir de 14 h., au café de l'Harmonie, pour la perception des versements à la mutuelle retraite pour le troisieme trimestre 1938.

LINSELLES

Cours S. O. R. — Ce soir, à 20 h., réunion a la mairie pour seance d'instruction.

Presence indispensable des élèves inscrits qui sont pries de se munir de leur livret militaire et de leur fascicule de mobilisation.

Meublez-vous directement à l'Usine LERUSTE
et sans intermédiaire vous bénéficierez de 30 o/o
RETENEZ BIEN L'ADRESSE :
61, Rue Saint-Jacques prolongée - Tourcoing
où vous trouverez le plus grand choix à des prix défi nt
— toute concurrence —
NE PAS CONFONDRE

MOUVAUX

Radio-Liberte. — Dimanche 3 juillet, à 11 h., salle du Café Bellevue, réunion de propagande.

Orateurs : MM Montreuille, du Comite départemental ; Delbecque, secrétaire de la section de Roubaix.

Boules. — Café du « Beau Bouquet », dimanche 3 juillet, à 15 h., attaque d une partie de boules 3 contre 3, chacun 2 boules, A. Veighe, Maurice et A. Prouvost de l'Hôtel contre L. Huveune et les frères Desreux du Beau Bouquet.

MATELAS - Transformations
Battage à façon - spécialiste.
Pris le matin et remis le soir par auto ROUBAIX et villes environs écrire ou s'adresser IDEALE, 10, rue Monge ou 110, rue Denain, Roubaix Tel 332 51
3523

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Le feu détruit 3.000 kg. de paille

Hier, à 12 h. 40, la caserne des pompiers de Tourcoing était alertée par le central téléphonique, le feu s'étant déclaré dans un hangar dépendant de la ferme Dhalluin, rue du Chemin-Vert, a la suite de l'échauffement de la paille y contenue. Les pompiers de Tourcoing eurent raison du sinistre à l'aide de deux petites lances. Les pertes sont de 500 fr. Elles consistent en 100 bottes de paille de 30 k. complètement détruites.

Amicale laïque. — Ce dimanche aura lieu la fête des écoles. Comme les années précédentes, la Commission a fait son possible pour arriver à faire mieux que de coutume. Nul doute que si le temps se met de la partie, il y aura foule à l'école des garçons 11, rue d'Halluin, d'autant plus que cette fête est au profit des œuvres postscolaires.

Fléchettes. — Samedi 2 juillet, chez Marcel Meyfroit, 119, rue de la Forgette, Gustave Debrabandère contre Marcel Froidure en 31 de 61. Au pas à 16 h.

Pinsons. — Dimanche 3 juillet, chez Marcel Meyfroit, 119, rue de la Forgette, partie de pinsons, 2 contre 2, pour un goûter contre la Marlière. Pose à 16 h.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ Le vrai Magazine des Familles Paraît le Mercredi 20 pages — 50 cent.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 30 JUIN 1938

Un peu de retenue. — Louis Flipo, 37 ans, employé de commerce, demeurant à *Wasquehal*, 53, rue Alex Dubois, s'est livré à des actes immoraux le 14 juin 1938, à Roubaix, en présence de dames. Sur la plainte de celles-ci, Flipo fut appréhendé sur le champ par un gardien de la paix de passage, mais ce dernier fut outragé par Flipo qui lui déclara notamment : « Vous paierez cela cher, je connais des personnalités qui se chargeront de vous faire casser, vous êtes un être inutile ».

Flipo, examiné au point de vue mental, fut reconnu quelque peu déséquilibré ; ne jouissant pas de la plénitude de ses facultés. Très partiellement responsable, il a encouru 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

L'indésirable. — Synchia Kopper, 40 ans, commerçant, sans domicile fixe, était arrêté à *Tourcoing*, le 20 juin 1938. Il avait été expulsé de France par arrêté du 20 janvier 1935.

Le Tribunal l'a condamné à *6 mois d'emprisonnement*.

Le perturbateur. — Le 26 juin 1938, vers 20 h. 30, le garde champêtre de Willems était informé qu'un individu etranger au pays causait du scandale sur la rue. Il se rendit à l'endroit indiqué et essaya de calmer le perturbateur, mais celui-ci l'outragea en ces termes : « Vous êtes une *fripouille*, je vous aurai un jour ». C'est un sieur Marcel Grimauld, 30 ans, peintre à *Templeuve*, qui a été condamné à *8 jours d'emprisonnement*.

Soyez en règle. — Maurice Lebrun, 53 ans, cultivateur à *Tourmignies*, était poursuivi pour avoir effectué des transports publics de marchandises à l'aide d'un véhicule sans être muni de la carte provisoire de transport prévue par les règlements en vigueur. Il a été condamné à une amende de 16 fr. avec sursis.

Errant. — Pour vagabondage, Louis Leperre, 39 ans, sans domicile fixe, a été condamné à *1 mois d'emprisonnement*.

Mœurs. — Poursuivi pour outrage public à la pudeur, Ernest Beuschaert, 59 ans, portefaix à *Tourcoing*, rue du Pont de Neuville, a été condamné à *15 jours d'emprisonnement*.

L'étang aux poissons. — Le 11 janvier 1938, vers 13 h. 30, le garde particulier Daudrumez, qui se trouvait en surveillance sur les propriétés appartenant aux frères Wallaert, surprenait un individu qu'il avait déjà remarqué à plusieurs reprises posant des engins prohibés pour la capture du poisson. A l'approche du garde, cet individu, Robert Eric, 25 ans, forgeron, à *Lille*, 213, rue des Postes, prenait la fuite.

Le lendemain, 12 janvier, ce même garde ramassait dans l'étang appartenant aux frères Wallaert des lignes dites lignes à brochet. Celles-ci appartenait à Eric, lequel fut d'ailleurs surpris de nouveau le 11 mars 1938.

Poursuivi pour vol de poissons, Eric Robert a été condamné à *8 jours d'emprisonnement avec sursis* et à payer 100 fr. de dommages-intérêts aux frères Wallaert.

Le prestige de l'uniforme. — Portant une magnifique tenue d'aviateur, Alphonse Montagne, domicilié à *Lille*, avait conquis le cœur d'une charmante jeune fille. Afin de plaire davantage encore à celle-ci, Montagne lui avait montre des telegrammes chiffrés qu'il s'était fait adresser à lui-même et qui, disait-il, émanaient de l'autorité militaire. Hébergé par les parents de cette jeune fille, Montagne avait en quelque sorte la vie belle.

L'envoi de ces télégrammes éveilla la curiosité des services de contre-espionnage et Montagne fut démasqué. Il a été poursuivi pour escroquerie et port illégal d'uniforme, car, bien entendu, il n'était nullement officier aviateur.

Le Tribunal n'a pas retenu contre Montagne le délit d'escroquerie, et il l'a acquitté de ce chef. Par contre, il l'a condamné pour le second délit à *6 mois d'emprisonnement*.

UNE JEUNE FEMME VEUT MOURIR

Au numéro 25 de la rue J.-J.-Rousseau, hier soir, on a trouvé une jeune femme, Mme Suzanne Mérovick, qui, par le gaz d'éclairage, et après absorption de cachets, fut trouvée dans un état grave. M. le docteur Cordonnier, après examen de la malade, la fit admettre d'urgence à l'hôpital de la Charite, tandis que M. le commissaire Desmoulins, de permanence, ouvrait l'enquête d'usage.

VERS UN ACCORD CHEZ LES LINOS DE LABEUR ?

Le Syndicat des Typos-Imprimeurs, nous prie d'insérer la note suivante :

« Sur la demande des services intéressés de la Préfecture du Nord, en vue de rechercher une solution amiable du conflit qui sépare actuellement les linos de labeur et leurs employeurs, les grévistes réunis hier, à la Bourse du Travail de Lille, autorisent leurs militants responsables, MM. E. Cambien, secrétaire général et M. Vienne, secrétaire, a se rencontrer en commission mixte ce matin.

» Faisant preuve par ce geste qu'ils sont résolus à rechercher un accord amiable, ils déclarent que l'on ne doit pas voir dans ce geste, un signe de capitulation.

» Leur cause étant juste et logique, ils sont assurés de la solidarité de leurs autres camarades pour l'obtention de leurs revendications ».

LA TOMBOLA DE CLOTURE DES COURS PROFESSIONNELS DU SYNDICAT DES TYPOS-IMPRIMEURS

Hier, a eu lieu la tombola de clôture des Cours Professionnels du Syndicat des Typos-Imprimeurs, rue de la Vignette, à Lille.

M. E. Cambien, directeur des Cours, secrétaire général du Syndicat prononça une allocution au cours de laquelle, il rappela aux élèves comment les cours avaient été créés et continuent d'avoir toute la sollicitude du comité syndical et des membres du syndicat tout entier.

Il félicita les élèves pour le travail accompli au cours de l'année scolaire et leur assiduité au cours de cette dernière.

Il tient, dit-il, à féliciter devant tous les élèves réunis, M Yvon Delalleau, élève des cours, du succès remporté par celui-ci au dernier Certificat d'Aptitude Professionnelle de l'Ecole Baggio et où il se classa 1er en atelier, démontrant ainsi que l'enseignement reçu fait hommage aux professeurs dévoués et que ce succès montre la vitalité de nos cours pour la prospérité du syndicat.

On notait également la présence de MM. M. Vienne, secrétaire du syndicat; Sillard ; Serrurier ; Cuvelier ; Joseph Auguste, membres du Comité Syndical et A. Beaudonck, tous professeurs.

A noter également que MM. A. Beaudonck et M. Sillard, sont également professeurs à l'Ecole Baggio.

Une superbe tombola composée d'outils fit un grand nombre d'heureux et l'on se donna rendez-vous pour la distribution des prix qui aura lieu le 25 Septembre.

L'ARRIVÉE DU CORTÈGE MARIAL A LILLE DIT « LA VOIX ARDENTE » A LA TREILLE

L'arrivée du Cortège à la Cathédrale de la Treille. (Ph. Réveil)

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIÈRES

CINQ CAMBRIOLAGES DANS LE QUARTIER DE LA GARE

Mercredi vers 18 h., un loueur de taxis d'Armentières passant à Lomme fut arrête par un individu qui lui demanda de le transporter à Armentières : ce qui fut fait. Le client paya sa course et donna 10 fr. de pourboire. Il s'en fut ensuite au Comte d'Egmont où il prit une chambre et alla se coucher à 19 h. Jeudi matin à 6 h. le tenancier de l'Hôtel constata que sa porte d'entrée avait été ouverte de l'intérieur. Il remarqua ensuite qu'on avait fracturé son tiroir-caisse et qu'on avait enlevé le contenu, soit environ 80 fr. Les soupçons se portèrent aussitôt sur le client arrivé la veille. Il se rendit à sa chambre et trouva l'individu habillé. Il le fouilla et trouva plusieurs centaines de francs en menu monnaie.

La police informée vint chercher l'individu, lequel nia avoir volé. Peu après la police apprit qu'on avait fait sauter le cadenas de la grille du magasin de la maison Delannoy-Sauvage, rue de Lille et qu'on était ensuite entré dans le magasin puis dans les bureaux où le tiroir-caisse avait aussi été fracturé et son contenu enlevé. Elle apprit encore qu'on avait forcé la serrure au café du Petit Moulin, rue Nationale où on avait volé 150 fr., et 100 fr. au café du Rapide, face à la gare où la serrure avait été également forcée. Enfin, le ou les voleurs avaient également démastiquer un carreau de vitre à la porte de l'épicerie Courtin à l'angle de la rue Léon Beauchamp, territoire de La Chapelle d'Armentières. Ils avaient ensuite réussi à ouvrir la porte et avaient volé un vélo de 750 fr. et une somme de 40 fr. environ. Le vélo a été retrouvé à Lomme dans la journée de jeudi, ce qui prouve que l'un des voleurs est certainement passé à Lomme pendant la nuit. Pour le cambriolage du Comte d'Egmont, on a la certitude que la porte a été ouverte de l'intérieur avec la clehf restée dans la serrure à l'intérieur. Toutes les autres portes ont été forcées de l'extérieur. L'individu soupçonné et ayant couché au Comte d'Egmont s'appelle Paul Jullien. Il est né à Landrecies, il est âgé de 48 ans et n'a pas de profession ni de domicile fixe. Il est sorti de la prison de Douai le 27 juin et il a un passé chargé. Il a fait 9 ans de service aux cuirassiers et 11 ans dans la Légion étrangère. Il est titulaire de la médaille militaire et touche une retraite. Il a persisté à nier, mais il sera conduit au Parquet. Ajoutons qu'un outil avait été pris dans une caisse au Comte d'Egmont et que les traces relevées sur le tiroir fracturé concordent bien avec la largeur de l'outil.

ETABLISSEMENT DE BAINS

L'établissement est ouvert aujourd'hui vendredi, le matin (dames seules) de 7 à 12 h. ; l'après-midi (bains mixtes) de 15 à 19 h.

BREVET SPORTIF POPULAIRE

La session de B. S. P. organisée par la Société de Gymnastique et de préparation militaire « La Jeune Garde » aura lieu le Samedi 2 Juillet à 14 h. au Stade Municipal, route du Cimetière.

Les épreuves de natation seront passées le matin à 11 h. à la piscine municipale, rue Jules-Ferry. Les candidats sont priés de remettre leur feuille d'inscription Vendredi 1er Juillet à 19 h., au siège, 31, rue Deceuninck.

CONCOURS DE PECHE A LA LIGNE

Un concours de pêche à la ligne organisé chez M Verheyde Paul, Grand Pont, aura lieu le Dimanche 24 Juillet de 16 h à 17 h.

Ce concours sera doté de 200 fr. en espèces, répartis en 12 prix et de plusieurs prix en nature et les prix seront au choix des lauréats.

La mise est de 2 fr. par pêcheur et les adhésions sont reçues dès maintenant et jusqu'au 24 Juillet à 14 h. chez M. Verheyde Paul, Café de l'Espérance.

Sociétés et Comités

AMICALE GAMBETTA. — Les A. E. de l'Amicale Gambetta sont invités à assister nombreux à la Foire aux Plaisirs organisée le dimanche 3 juillet, par l'Amicale d'Erquinghem-Lys, au profit de ses œuvres postscolaires.

GRANDE FANFARE. — Réunion de la commission aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30 et répétition générale à 20 h. 30.

SOCIETE PHILHARMONIQUE. — Ce jour, vendredi, à l'heure habituelle, répétition générale en vue d'un concert.

ASSOC DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Les sociétaires sont invités à assister aux funérailles de M. Gustave Dewas qui auront lieu à l'église St-Vaast, samedi 2, à 9 h. Réunion rue des Chaufours, 72.

HELLEMMES

Exploit de vandales ou vengeance. — Dans un jardin situe rue Ledru Rollin appartenant à M. Bourgeois Louis, demeurant 28, chemin de la Cotonnière, à Hellemmes, des gens mal intentionnes ont détruit dans la nuit du 26 au 27 courant 20 pieds de tomates et ont cassé les supports. Une plainte a été déposée.

MARCQ-EN-BARŒUL

On retire du canal le corps de Mme Vanreckem. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, les objets trouvés lundi dans la matinée le long du canal, derrière la ferme de M. Delaval appartenaient à Mme Vanreckem, domiciliée à La Madeleine, dont on avait d'ailleurs retiré l'un des souliers de l'eau. Hier mercredi, vers 10 h., M. le commissaire de police était prévenu qu'un corps flottait à la surface de la Marque, à proximité de l'endroit déjà cité. Les agents Fack et Junot se rendirent immédiatement sur les lieux et repêchèrent le corps que M. Vanreckem reconnut comme celui de sa femme. Le corps a été transporté à la morgue du cimetière principal.

PROVIN

Acte de probite. — Une somme d'argent a été trouvée par un élève de l'école de garçons de Provin, le jeune Barré Emile. Il s'est empressé de remettre cette somme à la mairie où elle reste à la disposition de l'ayant droit.

— Une roue d'auto de tourisme a été trouvée à Bauvin, le 29 juin. Elle a été déposée à la mairie de Provin où elle reste à la disposition de l'ayant droit.

QUESNOY-SUR-DEULE

Importante arrestation. — De service en ville, le gendarme Lecot remarqua un jeune homme à l'allure débonnaire en possession d'une jolie bicyclette et se promenant très « sportif » sur le chemin du canal de la Deûle.

Toutefois, la curiosité manifeste de cet individu intrigua le gendarme qui s'en approcha et l'interpella. L'homme s'expliqua correctement, manifesta des idées sportives, ajoutant qu'il profitait de la semaine anglaise pour se délasser.

Ces explications auraient pu suffire, mais invité à se rendre à la gendarmerie et habilement cuisiné, l'individu D. A., 17 ans, originaire de Roubaix, avoua, après de nombreuses réticences, avoir commis cinq cambriolages nocturnes dans la ville de Roubaix durant les mois de mai et juin 1938.

En fait, il fut trouvé en possession d'une douzaine de clés dont certaines avaient été limées et transformées en passe-partout, de 600 fr., produit d'un cambriolage récent et enfin d'une lampe électrique de poche cylindrique.

D. A. a été transféré au Parquet et écroué à Loos.

EN BELGIQUE

HERSEAUX

L'EXPOSITION FLORALE DU CERCLE HORTICOLE ET DU PETIT ÉLEVAGE

La Société Horticole, 31, rue Royale, a obtenu un vif succés avec son exposition florale. Les visiteurs furent très nombreux pour admirer les plus jolies roses de nos jours, ainsi que les toutes dernières nouveautés. Tous ces magnifiques lots furent soumis au contrôle du jury suivant : M. G. Masse, de Roubaix ; MM. O. Cyffers et E. Wannyn, de Wattrelos.

Voici le palmarès :

Catégorie hors-concours professionnels : M. Mat. Renard : vives félicitations du jury pour ornementation et art floral.

1re catégorie amateurs : 1er prix : M. Désiré Devos, félicitations du jury ; 2e pr. M. Blomme ; 3e pr., M. Vuttin, félicitations du jury pour ornementation ; 4e pr. M. Achille Terryn.

2e catégorie amateurs : 1er prix, M. Mazurelle ; 2e prix, M. G. Dujardin ; 3e prix, M. Dedaele ; 4e prix, M. Alphonse Godin.

Catégorie spéciale en plantes vertes : diplôme d'honneur à M. Jean Vanneste, avec très vives félicitations du jury.

Voici d'autre part les numéros gagnants de la tombola organisée par la société :
1338 457 914 402 1011 638 772 206
859 21 516 150 1202 30 1065 1388
423 990 (carillon)

MENIN

Funérailles. — Jeudi matin a eu lieu parmi une assistance nombreuse, l'enterrement du jeune cycliste M. Michel Scheldeman, né à Menin le 22 octobre 1922 et y demeurant 19, rue de Courtrai, qui, au cours d'une course cycliste pour débutants qui eut lieu dimanche dernier à Beveren-sur-Lys, fut renversé par l'auto de M. Léonard Verbruggne, de St-Nicolas, et qui lundi matin expira dans une clinique de Courtrai à la suite d'une fracture de crâne.

Le service funèbre a eu lieu en l'église St-Vaast.

Dans le cortège funèbre, on remarquait une délégation avec drapeau du Royal Sporting Club, dont M. Michel Scheldeman fut memore actif ; des délégations des « Sportmen » ; des « Amateurs Cyclistes » dont le défunt était un membre actif ; enfin, une délégation d uclub actif « Menin Sportif », ainsi qu'un grand nombre de sportmen bien connus.

Tir à l'arc. — La gilde du tir à l'arc « Les amis de la perche horizontale » établie en le local Le Rouissols, rue de Wervicq, organise en son local, dimanche 3 juillet, à partir de 15 h. 45, une série de grands concours dotés de 1.500 francs.

Etat civil. — Naissances : Vandenbussche Gilberte, Gheluvelt, rue de Becelaere, 10 ; Decœne Ginette, Wevelghem, rue Kleine Paepe, 70 ; Ver Eecke Edgard, rue de l'Agneau, 191 ; D'helft Erik, Wevelghem, rue de la Culture, 31 ; Depauw Julien, rue de Courtrai, 358 C. ; Vandenbilcke Rosette, rue de la Commère, 104 ; Becu Cécile, rue de Courtrai, 65 ; Robbe Bernard, rue Yvonne Serruys, 68 ; Debeuf Arlette, rue de Mouscron, 376 ; Debeuf Ivette, rue de Mouscron, 376 ; Wyffels Cécile, rue des Arts, 16 ; Baes Erik, Wevelghem, chaussée de Roulers, 2 ; Catteeuw Monique, Gheluwe «Pane Molen», 81 B.

Publications : Aspeslagh Hector, empl., rue de la Redoute, 42 et Dooms Berthe, ouvr. de fabrique, rue de Furnes, 27. — Verhelst Achille, tailleur, rue de Courtrai, 30 et Slambrouck Blanche, ouvr. de fabrique, rue de Mouscron, 41.

Décès : Spinnewyn Marie, 84 ans, à Croix ; Becquart Henri, 66 ans, avenue du Peuple, 300 ; Meurisse Léopold, 63 ans, veuf Vercruysse Céline, avenue de la Ferme, 46 ; Ameye Camille, 63 ans, rue de Dadizeele, 360 ; Gheysen Valentine, 65 ans, ép. Van Boeck Augustin, à Wervicq-Sud ; Lampe Charles, 58 ans, rue de Courtrai, 255 ; Verhaert Marie, 69 ans, veuve Mertens Joseph, avenue du Peuple, 300 ; Lefebvre Eugène, 43 ans, Roncq, rue de Lille, 324.

TOURNAI

Journée coloniale

La journée coloniale sera fêtée à Tournai le dimanche 3 juillet. A midi 15 aura lieu sur la Grand Place la cérémonie du salut au drapeau organisée avec le concours de l'armée, un détachement d'infanterie avec le drapeau et la musique du 3e chasseurs à pied y prendront part. Les sociétés de la ville qui sont invitées à participer à cette manifestation patriotique avec leur drapeau entoureront le détachement militaire pendant la cérémonie de salut. Les drapeaux colonial et belge seront hissés successivement tandis que la musique du 3e chasseurs exécutera « Vers l'avenir » et « La Brabançonne ».

Le détachement militaire et les sociétés iront ensuite se placer derrière la troupe pour défiler devant les autorités civiles et militaires groupées sur le perron de la halle aux draps.

Des insignes seront vendus le dimanche 3 juillet toute la journée par les enfants des écoles au profit de l'œuvre des journées coloniales.

Conseil communal. — Le Conseil communal tiendra ce vendredi, à 19 h. 30, à l'Hôtel de Ville, une réunion ordinaire pour l'examen d'une trentaine d'objets d'ordre administratif.

DANS LA RÉGION

Université de Lille

BREVET SUPÉRIEUR

1re session 1938

Sont admissibles aux épreuves orales:

MM. Faës Emile, Lefebvre Raymond, Meurisse Elysée, Baudry Louis, Blanchet Henri, Boillet Paul, Bouchacourt Adolphe, Chantelou Edouard, Chevalier Jean, Choquelle Henri, Claeys Joseph, Debaecker Simon, Deconinck Noël, Diérickx Edmond, Dupriez André, Dupriez Pierre, Ghislain Lucien, Gobert Roger, Hasbrouck Jean-Joseph, Lang Marcel, Lassouquère Georges, Lemoine Raymond, Leriche Apaulin, Lesage Liévin, Lison Leon, Maçon Henri, Muselet Jacques, Naslin Alphonse, Noiret Maurice, Olivier Louis, Parmentier Jean, Homeyer Claudius, Rucho Bernard, Saint-Jean Fernand, Schild Bernard, Staëclens Amedée, Vindevoghel Félix, Vinnac Jean.

Sont admissibles aux épreuves orales:

Mlles Lemaire Marthe, Maerten Madeleine, Wualquier Marie, Bailleul Julia, Bauchot Lucienne, Blanchenet Raymonde, Boddaert Marie, Bolluyt Jeanne, Boudin Marie-Louise, Bouliez Alfréda, Brochart Lucienne, Circlaeys Henriette, Collet Hélène, Crespeigne Marie-Madeleine, Deblock Alberte, Decottignies Marthe Dégremont Gisèle, Delnesse Paule, Delsarte Madeleine, Dervaux Simonne, Deruelle Germaine, Devienne Germaine, Dreumont Renée, Dubois Henriette, Dubois Renée, Duhem Andrée, Fougeray Suzanne, François Marie-Louise, Geeraer Henriette, Lahaye Laure, Laruelle Julienne, Laude, Joéline, Lefebvre Yvonne, Le Floch Odette, Lepoivre Jeanne, Libert Agnès, Liebaert Marie-Thérèse, Lière Berthe, Lorthioir Marie, Luret Renée, Mahieu Jeanne, Parsy Jeanne, Quertelet Thérèse, Richard Rolande, Saint-Quentin Marie-Louise, Smagghe Marguerite, Soyer Gratienne, Théry Juliette, Vallant Cécile, Valet Cécile, Vanderhaghe Madeleine, Vandewalle Marguerite, Vasseur Marcelle, Vérecke Adrienne, Virleux Andrée.

LA VIE CORPORATIVE

A ROUBAIX. — **Syndicat des moyens de transport.** — Assemblée générale de tous les ouvriers (Français, Belges) des Maisons de Charbons de Roubaix-Tourcoing le samedi 2 juillet à 10 h., Salle des Orphéonistes, place de la Gare de Roubaix. Ordre du jour : Augmentation des salaires ; Congés payés ; Election des délégués. La carte confédérale sera exigée à l'entrée.

A LANNOY. — **Syndicat des Métaux.** — Assemblée générale trimestrielle, dimanche 3 juillet, à 10 h., au siège du Syndicat, 12, rue Nationale à Lannoy. A l'ordre du jour : Convention collective ; Salaires.

A LANNOY. — **Bourse du Travail.** — Le Comité de la Bourse du Travail du canton de Lannoy fait appel à tous ses adhérents pour qu'ils assistent à la grande manifestation qui aura lieu à Roubaix le dimanche 3 juillet à l'occasion de l'inauguration des rues Henri Lefebvre et Edouard Anseele, militants syndicaliste.

Formation du cortège à 14 h. 30, boulevard de Belfort, face à la « Coopérative la Paix ».

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Les amis de l'aile gauche**, chez Patroin, 6, rue du Luxembourg, réunion mensuelle à 18 h. 30. Tous les vendredis et samedi, Seclin, en paniers jusque 11 h. ; mardi Vitry ; jeudi Albert ; en paniers la veille jusque 19 h.

— Chez Merlin, rue Epeule, 165, vendredi, samedi, Seclin jusque 10 h. 45.

— **La Roubaisienne Aile gauche.** — **Chantilly** 3 juillet jeunes et vieux séparés. Honneur au prorata et prix de concours. 2 séries de 40 fr. 9 séries de 20 fr. et 14 séries de 10 fr. illimitée ; mise totale, 4 fr. 1 régulateur, 2 non désignés vieux, 1 fr. ; 1 joli barôt dans les jeunes 0.50 ; pour le reste jeu habituel, séries pendulettes 2 désignés prix de 50 fr. ; séries dite régulateurs par prix de 25 fr. ; mise en paniers aux deux sièges samedi à partir de 4 heures.

— Samedi 2 juillet, concours sur Saint-Just, rayon 6 kil., lâcher première heure, jeunes et vieux séparés, chez E. Féret, 95, boulevard de Strasbourg. 200 fr. de prinx d'honneur ; mise en paniers vendredi 1er juillet, de 15 à 19 h.

A CROIX. — Aujourd'hui vendredi, mises en paniers pour **Clermont** chez **Goossens**, rue Courbet, jeunes et vieux séparés. 100 fr. d'honneur. 19 séries gratuites et nombreux lots par pigeons seuls, au prorata, honneur 2 fr. 50, concours 1 fr., rayon 3 km. réglement du Centre Avenir, en paniers de 16 à 19 h. 15, veuvage interdit.

— **Chez Paul Lefebvre**, 12, rue Bapaume. — Tous les samedis, Seclin jusque 11 heures.

— **Centre et Avenir Réunis.** — Dimanche 3 juillet, Chantilly, jeunes et vieux lâchés séparément. Honneur 1.500 fr. répartis en 120 prix de 10 fr. et 20 séries de 2 de 15 fr. au prorata et une par amateur dans chaque catégorie. Jeu de poules habituel. Vélos, régulateur, séries à 0 fr. 50. Mise en paniers, samedi de 16 h. à 19 h. Veuvage interdit.

A WASQUEHAL. — **Fédération Capreau.** — Dimanche 3 juillet, concours sur Clermont, jeunes et vieux, lâchés séparément, régulateurs par série de 2 sur 3 désignés. Mise en paniers la veille chez Vandewalle au siège, 2, rue Christophe-Colomb de 17 h. à 19 h. 15.

Samedi, mise en paniers pour Seclin jusque 11 h.; lâcher à 12 h. 30.

A TOURCOING. — **Maison Colombophile Tourquennoise.** — Ce vendredi, de 16 à 19 h., au siège, 25, Grande Place, en paniers pour Angerville, 400 fr. de séries garanties réparties en 10 séries, séries supplémentaires s'il y a lieu ; mise 1 fr. 50 par pigeon, pas de retenue sur les séries. Mise de concours 3 fr dont 2 fr. pour prix ; un prix de 8 fr. par 4 inscriptions sans retenue. On constate Chantilly sur le même appareil. Veuvage interdit.

— Samedi de 16 à 19 h., en paniers pour Chantilly, jeunes et vieux séparés. 800 fr. de séries garanties réparties en 31 séries au prorata dont 2 régulateurs, un dans chaque catégorie, séries supplémentaires s'il y a lieu ; mise 1 fr. 50 par pigeon. Pas de retenue sur les séries. Mise de concours 2 fr. 50 par pigeon dont 2 fr. uour prix, un prix de 8 fr. par 4 inscriptions sans retenue. Résultat imprimé des deux concours. Veuvage interdit.

A TOURCOING. — **L'Avenir des Phalempins.** — Dimanche 3 juillet, concours sur Chantilly chez Léon Dekindt rue de Roncq, 107. 250 fr. séries garanties au prorata jeunes et vieux séparés. 50 fr. prix d'honneur, en paniers de 17 à 19 h.30.

— **Chez Vercombre**, 2, rue Saint-Louis, samedi 2 juillet, dressage sur Seclin ; mise en paniers jusqu'à 10 h., au siège.

— **Association Concorde-Débitants.** — Clermont dimanche 3 juillet 150 f. honneur. 500 fr. séries réparties comme suit : 2 séries de 40 fr. ; 2 séries de 30 fr. ; 4 séries de 25 fr. ; 4 séries de 20 fr. ; 8 séries de 15 fr. ; 12 prix de 5 fr. par pigeon seul au prorata dans chaque catégorie : mise 1 fr.

Vieux : Série régulateurs 2 désignés ; 1 garniture ed cheminée ; 1 écrin couteaux : 1 service à épicse ; série vélo 2-3 désignés, 50 fr. à la 1re série ; ensuite 25 fr. ; mise 1 fr.

Jeunes : Série régulateur 2 désignés ; 1 pigeon sur socle : 1 service à épices ; mise, 1 fr. : série vélo 2-3 désignés ; mise 1 fr. Les jeunes seront lâchés séparément à 15 et 20 minutes d'intervalle. En panier samedi à « La Concorde » chez Bayart, rue d'Aubenton.

Association des 5. — Concorde-Débitants, *Indépendance, Progrès*, Maison Colombophile, Orléans. — Dimanche 3 juillet honneur au prorata. 1.000 fr. de prix répartis en 40 séries de 2 non désignés et 16 prix des pigeon seul jouant la mise à 2 fr. ; 2 séries de 50 fr. ; 2 séries de 40 fr ; 2 séries de 35 fr. ; 2 séries de 30 fr ; 8 séries de 25 fr. ; 10 déries de 20 fr. ; 14 séries de 15 fr. ; 16 prix de 5 fr. par pigeon seul. Ces séries sont illimitées. Objets garantis. 1 régulateur 2 désignés, 1 fr. par pigeon, 1 fauteuil, 2-3 désignés. 1 fr. par pigeon : rayon 6 kil. mise en panier vendredi 1er juillet à la «Concorde», rue de la Gare, chez Baeyart rue d'Aubenton et à « l'Indépendance » Wattrelos Règlement de l'Union des 5 Fédérations, veuvage interdit.

— **Aile Droite, Roubaix.** — Aujourd'hui de 16 à 19 h., mise en loges pour le concours d'Angerville. Samedi, de 16 à 19 h., mise en loge pour le concours de Saint-Just, jeuens et vieux séparés. Jeu habituel.

Les pigeons égarés

A réclamer : Chez **M. Vertrez Jules**, rue Fort de Vaux, 20, à **Arras**, le pigeon **No 43.054, année 1938** — **Le N 4023242, année 1936**, chez **Mme Kazmiezack Stanislas**, rue du Fort de Douaumont, 6, à **Arras**. — **Le N° 431.349 année 1938**, chez **M. Laplume**, rue Lagrange, 3, à **Avion**.

DERNIÈRE HEURE

ROME S'INQUIETE...

DES DÉMARCHES SONT FAITES auprès du général Franco pour qu'il tienne compte de l'opinion anglaise

Rome, 30. — Le problème espagnol et plus particulièrement la question des bombardement aériens en Espagne retient l'attention des milieux politiques romains dans une mesure, semble-t-il, toujours plus grande, depuis le récent entretien entre le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères, et lord Perth ambassadeur d'Angleterre. Tous les regards convergent vers Londres, dont les réalisations ne sont pas sans susciter ici des appréhensions. Au fond, on craint que l'opposition ne finisse sinon par l'emporter du moins par forcer la main au cabinet Chamberlain et que cela ait pour conséquence de rendre plus difficile encore la mise en vigueur des accords italo-britanniques du 16 avril, auxquels l'Italie attache tant de prix. Aussi, le Gouvernement italien s'emploie-t-il amicalement auprès du général Franco pour qu'il tienne davantage compte de l'opinion anglaise en ce qui concerne notamment les bombardements de navires battant pavillon britannique.

Mais les milieux dirigeants fascistes n'admettent pas que l'on dise que cet appel à la modération soit le resultat s'une suggestion et, à plus forte raison, d'une pression britannique. On note, à ce propos quelque mauvaise humeur qui se traduit par de nouvelles critiques à l'adresse de la France dont la politique générale est mise en contradiction avec celle du Cabinet de Londres. C'est ainsi qu'on peut voir de profondes divergences de vues entre Londres et Paris dans l'affaire espagnole et qu'on oppose aux efforts que déploies certain milieux politiques français en faveur de la réouverture des Pyrénées l'attitude « confiante et sage » de la majorité gouvernementale anglaise.

LA DERNIÈRE SÉRIE DE DÉCRETS-LOIS PARAIT AUJOURD'HUI

Le Journal Officiel publiera ce matin :

PRESIDENCE DU CONSEIL

Décrets pris en exécution de la loi du 13 avril 1938.

JUSTICE

Décret tendant à l'abrogation du régime exceptionnel de propriétés appelées « complant ».

INTERIEUR

Décret portant réorganisation et renforcement des services de la Sûreté nationale ; décret précisant le sens et la portée de l'art. 11 du décret du 2 mai 1938 sur la police des étrangers.

EDUCATION NATIONALE

Décret relatif à l'ouverture du Palais de la découverte ; décret instituant un droit d'entrée au Palais de la découverte ; décret relatif au contrôle des internats ; décret relatif à l'institution d'un service de contrôle médical en faveur des étudiants.

AGRICULTURE

Un décret permettent à la Caisse nationale de crédit agricole et aux caisses régionales de crédit agricole mutuel d'accorder des prêts aux communes et aux syndicats de communes pour des travaux d'équipement rural.

LA C. A. P. DU PARTI SOCIALISTE SE PRONONCE CONTRE LA FERMETURE DE LA FRONTIERE ESPAGNOLE

Paris, 30. — D'après le compte rendu de la séance qu'a tenue hier soir la C. A. P., celle-ci « après un court échange de vues se prononce contre la fermeture de la frontière espagnole, conformément d'ailleurs aux récentes décisions du congrès de Royan ».

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « La Glu ».
Capitole. — 14 h. 30, 20 h. 30 : « Gribouille ».
Camée. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « L'Habit Vert » et « Un déjeuner de soleil ».
Rexy. — Permanent de 14 h. à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Un carnet de bal ».
Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Ramuntcho » et « Paris ».
Union. — 20 h. 30 : « Les Flibustiers » et « L'Ecole des Journalistes ».
Fives-Palace. — 20 h. 30 : « Les Flibustiers » et « Les deux favoris ».
Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Un mauvais garçon » et « Les Hommes traqués ».
Marivaux. — 20 h. 30 : « Les jumeaux de Brighton » et « Fièvre des Tropiques ».
Variétés Fivoises. — 20 h. 30 : « Manège » et « Faisons un rêve ».

DANS L'EX-AUTRICHE

LES DISSENSIONS entre les nazis du cru et ceux importés d'Allemagne

M. Seyss-Inquart accuse les Juifs et les « porte-parole » des Juifs d'être des calomniateurs

Prague, 30. — Le « Prager Mittag » publie une information de Vienne suivant laquelle M. Burckel, commissaire du Reich pour l'Autriche, qui est revenu hier à Vienne, après avoir été reçu par le chancelier du Reich, serait sorti vainqueur des discussions qui se sont produites ces derniers jours entre lui et les nazis autrichiens. Les pleins pouvoirs auraient été non seulement confirmés, mais même élargis.

Un indice visible de la victoire de M. Burckel est d'ailleurs le discours prononcé hier à Cassel par M. Seyss-Inquart, stattahlter du Reich pour l'Autriche, et dans lequel celui-ci a rendu un hommage personnel à M. Burckel en déclarant : « Il est plus que notre ami, il est déjà devenu aujourd'hui le compagnon denotre sort. Nous sommes tous unis aujourd'hui ».

M. Seyss-Inquart a ajouté dans son discours : « Il me faut prendre catégoriquement position contre ceux qui répandent des bruits tendancieux sur l'Autriche. Je voudrais déclarer, une fois pour toutes, qu'en dehors de l'Allemagne personne n'a le droit de s'occuper de la situation existant en Allemagne.

» Il existe, a-t-il ajoute, des gens qui sont mécontents du calme économique existant en Autriche : ce sont les juifs qui répandent à l'étranger des bruits inexacts sur l'Autriche et les personnes qui ne sont que les porte-parole des juifs d'Autriche. Si les juifs ne sont pas satisfaits du développement de la situation en Autriche, conclut M. Seyss-Inquart, cela est pour nous un signe réconfortant. »

L'AVIATION ITALIENNE BOMBARDE BADALARA

60 morts, 100 blessés PARMI LA POPULATION CIVILE

Barcelone, 30. — Communiqué du ministère de l'Air. L'aviation italienne a bombardé aujourd'hui la population civile de Badalona. L'agression a été réalisée par dix trimoteurs Savoïa, qui ont lancé une grande quantité de bombes. Selon les dernières informations recueillies sur le bombardement de Badalona, qui est un faubourg au nord de Barcelone, on compterait une soixantaine de morts et un centaine de blessés. Une dizaine de maisons ont été détruites.

Au Congrès National des travailleurs des chemins de fer

« *La patience des cheminots a des limites* »

« La cause de l'Espagne républicaine est la cause de tous les travailleurs du monde »

Paris, 30. — Le Congrès des Cheminots a, cet après-midi, voté une résolution sur l'Espagne.

Les congressistes affirment que la cause de l'Espagne républicaine est la cause de tous les travailleurs du monde, regrettent la politique suivie par les grands Etats démocratiques et demandent le rétablissement du libre commerce entre les ressortissants français et l'Espagne républicaine.

Le Conseil fédéral a procédé à l'élection des membres du bureau : Secrétaires généraux : MM. Jarrigion et Semard ; secrétaire : MM. Liald, Craquier, Midol, pérignon ; trésoriers généraux : MM. Tournemaine et Questelit ; membre du secrétariat : M. Jacquet (représentant les cadres).

Avant de terminer le Congrès, lecture a été donnée d'une longue résolution rédigée par la commission nommée à cet effet, résolution qui précise le point de vue des cheminots en ce qui concerne les diverses catégories de leurs revendications qui ont été discutées aux cours des débats. Cette résolution conclut en indiquant que la patience des cheminots a des limites, et marque l'opposition de ceux-ci à toutes attaques aux avantages acquis.

« Toutes dispositions utiles, afin de faire aboutir les revendications »

« Dans le cas où, est-il dit, les discussions en cours ne donneraient pas les résultats attendus et s'il était démontré que les moyens employés jusqu'à ce jour se révèlent insuffisants, mandat est donné au bureau pour prendre toutes dispositions utiles afin de faire aboutir les revendications des cheminots. »

En tout cas, il est précisé que pour toute décision d'action, le Conseil fédéral est convoqué extraordinairement.

La séance du congrès est levée au son de l'Internationale et de l'Hymne républicain espagnol. Le texte de la résolution ne sera rendu public qu'ultérieurement.

EN FRANCE

Montpellier, 30. — Le docteur Turchini, médecin électroradiologue honoraire des hôpitaux de Paris, déjà opéré dix-huit fois, privé de l'usage de ses bras et mains vient de subir une 19e intervention chirurgicale.

Dernière Heure Sportive

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE GYMNASTIQUE ONT COMMENCÉ A PRAGUE

Prague, 30. — Les championnats du monde de gymnastique organisés tous les quatre ans par la Fédération internationale de gymnastique, ont été solennellement ouverts aujourd'hui à Prague. Dans la première partie des concours féminins, la Tchécoslovaquie a occupe la première place en obtenant 478 points 12 ; 2e, Pologne ; 3e, Yougoslavie ; 4e, Bulgarie.

Jusqu'à présent, les trois Sokolettes tchécoslovaques, Dekanova, Vemirovska et Palfiyova occupent les trois premières places au classement individuel. Dans les compétitions pour hommes, la Tchécoslovaquie lutte pour la première place contre la Suisse, la France et la Yougoslavie.